FACTEURS D'IMPLANTATION DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES: PROPOSITION POUR UNE NOUVELLE MODÉLISATION

par Amélie Artis*, Benjamin Roger**, Damien Rousselière***

En France, de nombreux travaux permettent de mesurer le poids de l'économie sociale et solidaire (ESS) à différentes échelles territoriales. Ils sont issus de deux traditions: l'une fondée sur des statistiques descriptives (s'appuyant sur un périmètre de l'ESS et une méthodologie quantitative stabilisée), l'autre basée sur des données qualitatives afin de mieux comprendre les facteurs explicatifs de ce poids (historiques, géographiques, socio-économiques, etc.). Les défis méthodologiques posés par l'étude du poids et surtout du rôle de l'ESS dans le développement territorial persistent, et les travaux sur les facteurs d'implantation géographique des organisations de l'ESS restent à approfondir. Cet article propose un modèle statistique permettant d'étudier ces relations entre caractéristiques socio-économiques d'un territoire et implantation de l'ESS.

Factors regarding the establishment of the SSE in France: Proposing a new model

A great deal of research has been done in France to measure the size of the social and solidarity economy (SSE) at different geographical levels. This work comes from two traditions: one is founded on descriptive statistics (relying on a delimitation of the SSE and a stabilized quantitative methodology), while the other uses qualitative data to better understand the factors that account for the size of the SSE (historical, geographical, socioeconomic, etc.). There are some persistent challenges to studying the size and the role of the SSE in territorial development, and more work needs to be done on the factors that affect the geographical establishment of SSE organizations. This article proposes a statistical model that makes it possible to study the relationships between the socioeconomic characteristics of a given territory and the establishment of the SSE there.

Factores de implantación de la ESS en los territorios: propuesta para una nueva modelización

En Francia, numerosos estudios permiten medir el peso de la economía social y solidaria (ESS) a diferentes escalas territoriales. Estos trabajos proceden de dos enfoques tradicionales: uno basado en las estadísticas descriptivas (apoyándose en un perímetro de la ESS y una metodología cuantitativa estabilizada), otro basado en datos cualitativos para entender mejor los factores explicativos de este peso (históricos, geográficos, socioeconómicos etc.). Siguen pendientes los retos metodológicos que plantea el estudio del peso y sobre todo del papel de la ESS en el desarrollo territorial, y queda profundizar los trabajos sobre los factores de implantación geográfica de las organizaciones de la ESS. En este artículo se propone un modelo estadístico que permite analizar estos vínculos entre las características socioeconómicas de un territorio y la implantación de la ESS.

 $^{{}^*}Universit\'e Grenoble Alpes, CNRS, Science Po Grenoble, Pacte, 38000 Grenoble, France$

^{**} Responsable de l'Observatoire national de l'ESS

^{***} Smart-Lerec o, Agrocampus ouest, INRA, 49045, Angers, France

a question des liens entre les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les territoires est loin d'être anodine : tant en France que dans le monde, il existe une littérature riche sur ce sujet (par exemple, Rousselière et Bouchard, 2011 ; Amin et al., 2002). Ces travaux sont principalement issus de deux traditions : l'une s'appuie sur des statistiques descriptives pour mesurer le poids de l'ESS, l'autre se fonde sur des données qualitatives afin de mieux comprendre les facteurs explicatifs de ce poids.

Les travaux statistiques descriptifs ont non seulement comme objectif de quantifier le poids de l'ESS (Salamon *et al.*, 2004), mais aussi de répondre à un manque de visibilité et, ainsi, d'améliorer la connaissance du champ (ONU, 2003) par la production de mesures quantitatives comparables et reconnues. Cette production a aussi une perspective pragmatique qui vise à développer et à évaluer les politiques publiques concernant l'ESS aux différents échelons territoriaux, nationaux et internationaux (Bouchard et Rousselière, 2015).

En France, les principaux indicateurs quantitatifs utilisés pour démontrer cette contribution sont :

- le nombre et la part d'emplois de l'ESS sur les territoires, qui représentent 10,5 % de l'ensemble de l'emploi salarié français (privé et public), 14 % des salariés privés ;
- le nombre et la part d'établissements présents sur le territoire : l'ESS rassemble 220 000 établissements employeurs et emploie près de 2,4 millions de salariés (2,1 millions d'équivalents temps plein) au $1^{\rm er}$ janvier $2016^{\rm i}$;
- la croissance de ces indicateurs.

À l'échelle des régions ou des intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, d'agglomérations ou de communes), ces statistiques descriptives attestent d'une présence de l'ESS sur l'ensemble du territoire, mais d'une inégale répartition. Par exemple, l'ESS représente environ 10,5 % de l'emploi privé en moyenne dans les grandes agglomérations, mais avec de fortes disparités : 21,6 % à Angers et 15,5 % à Clermont-Ferrand contre seulement 8,3 % dans la métropole de Toulouse. Ces statistiques sont dites « descriptives » car elles ont pour but de structurer, de synthétiser et de représenter les données quantitatives relatives à une population, ici les entreprises de l'ESS.

Parallèlement, plusieurs travaux ont étudié ces dynamiques territoriales (Itçaina et Richez-Battesti, 2018; Demoustier et Richez-Battesti, 2010) avec une approche qualitative. Certains proposent une typologie des territoires de l'ESS (Draperi, 2017; Draperi et Le Corroller, 2015).

En complément des statistiques descriptives associées aux travaux des observatoires nationaux et régionaux de l'ESS qui existent à l'heure actuelle, ainsi que des typologies reposant sur des approches qualitatives et historiques, les analyses issues du modèle économétrique que nous proposons viendront enrichir la compréhen-

⁽¹⁾ Source: Observatoire national de l'ESS, d'après « Insee Clap 2015 ». Les données sur l'ESS correspondent au périmètre statistique établi en 2008, qui diffère légèrement de la définition de l'article 1 de la loi ESS de 2014: notamment, les sociétés commerciales de l'ESS (environ 300 établissements) ne sont pas incluses.

sion des relations entre caractéristiques des territoires et poids de l'ESS. Cette démarche est complémentaire des travaux existants et permet, par une actualisation de cette connaissance, de dresser un portrait territorial statistique de l'ESS aujourd'hui². Cette actualisation est d'autant plus cruciale que les modèles productifs, sociologiques et politiques ont beaucoup changé ces dernières années. Notons que nous n'avons pas pu intégrer l'influence des politiques publiques - nationales comme locales - pour expliquer l'institutionnalisation de l'ESS et sa territorialisation. Néanmoins, nous complétons les travaux des observatoires nationaux et régionaux de l'ESS par une approche statistique multivariée. Nous proposons d'étudier les relations entre les territoires et les entreprises de l'ESS3. Dans la première partie, nous analysons les liens spécifiques entre les territoires et les entreprises de l'ESS en nous appuyant sur des travaux existants, de façon à mettre à jour un certain nombre de variables et de corrélations. Dans la deuxième partie, nous présentons le modèle statistique explicatif que nous avons créé et testé dans cet article. La troisième partie met au jour les principaux enseignements de ce modèle, pour l'ensemble des entreprises de l'ESS puis par secteur d'activité.

Comprendre les relations entre l'ESS et les territoires par les caractéristiques socioéconomiques locales

Au terme d'une présentation des deux grandes approches méthodologiques existantes pour éclairer les relations entre territoires et ESS (1), nous identifierons les principales variables explicatives à l'œuvre dans ces relations, quelles que soient les approches retenues (2). Enfin, nous verrons que cette relation entre les caractéristiques d'un territoire et la présence d'entreprises de l'ESS, si elle est très marquée au moment de l'implantation des entreprises, peut néanmoins s'amoindrir dans les phases de leur développement (3).

Les différentes approches pour comprendre les liens entre ESS et territoires

La production de statistiques descriptives sur l'ESS regroupe aujourd'hui plusieurs travaux différents en termes de méthode (comptes satellites de l'ESS, données administratives, observations, enquêtes, portraits...) et de périmètre (secteur sans but lucratif, coopératives et mutuelles, entreprises sociales). Sans s'opposer, ces approches suivent le même objectif et souvent se complètent, comme c'est le cas dans plusieurs pays : le Canada, la France ou l'Italie, par exemple. En France, des observatoires de l'ESS, principaux producteurs de statistiques descriptives, ont été coconstruits depuis 2002 par les instances de représentation des organisations de l'ESS (en particulier les chambres régionales de l'ESS [Cress] et

(2) Cet article présente les résultats d'une recherche menée conjointement par la chaire ESS de Sciences Po-Grenoble et le réseau des observatoires des Chambres régionales de l'ESS (Cress) et du Conseil national des Cress.

(3) Ce travail présente les résultats d'un partenariat de recherche entre le CNCress, les Cress Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Normandie et la chaire ESS de Sciences Po-Grenoble.

http://www.cncres.org/fr/ ressources/les-facteursdimplantation-des-entreprisesde-less-dans-les-territoires le Conseil national des Cress, l'Insee et les pouvoirs publics) ; ils sont aujourd'hui reconnus par la loi de juillet 2014 sur l'ESS. La présence de l'ESS sur les territoires est bien mise en lumière par les statistiques descriptives. Cependant, la production de statistiques sur l'ESS a des difficultés à exprimer l'ensemble des caractéristiques de celle-ci. Si de nombreuses données ont été produites sur l'emploi dans l'ESS (caractéristiques et évolution) ou le profil des salariés dans les différentes activités ou formes juridiques de l'ESS, les corrélations entre les variables d'un territoire ne peuvent être abordées que sous l'angle de la statistique explicative.

Des tentatives de réponses explicatives existent aujourd'hui dans des travaux portés par des sociologues, historiens, géographes et économistes. Concernant les coopératives, Draperi et Le Corroller (2015) produisent une typologie de cinq territoires coopératifs. Celle-ci est construite à partir de l'étude de cinq variables : l'accroissement de la participation à la vie coopérative, la formation coopérative, l'investissement dans le foncier et, dans les grands groupes, l'économie des coûts de transaction et la maîtrise des coûts d'agence. Les données sont issues d'une enquête qualitative menée auprès d'une cinquantaine de coopératives dans dix régions françaises.

Le Corroller (2019) propose une typologie des relations territoire/ économie sociale en croisant une approche socio-historique et une approche géo-historique. La qualification des modèles s'appuie sur l'étude des doctrines historiques de l'ESS permettant d'identifier les fonctions de ce secteur tout en les croisant avec les données sur l'implantation des organisations. L'auteure identifie quatre modèles qu'elle interroge à l'aune de plusieurs cartes (poids de l'ESS rapporté à la population, densité des exploitations agricoles, etc.).

Enfin, il convient de souligner que la compréhension de la territorialisation de l'entreprise d'ESS est une question internationale dont les modalités d'interprétation peuvent varier en fonction des pays⁴.

Population, activités et émancipation économique : les variables déterminant l'implantation

Ces différentes approches que nous venons de voir expliquent les spécificités du collectif d'individus et/ou d'organisations⁵ qui s'associent dans les entreprises de l'ESS à partir d'une analyse des données démographiques, sociologiques, politiques et économiques spécifiques aux territoires d'émergence. En effet, d'une part, ces entreprises émanent des besoins sociaux et/ou des aspirations exprimées localement (Demoustier, 2001). D'autre part, la forme de l'entreprise collective est façonnée par les conditions locales (Parodi, 2005). Autrement dit, les entreprises de l'ESS sont marquées par les caractéristiques de la population locale : par exemple, la création d'une des premières sociétés de secours mutuels en 1803 dans l'agglomération grenobloise naît de la rencontre d'un modeste

⁽⁴⁾ Par exemple, dans le cas italien, Calcagnini et al. (2019) proposent d'expliquer la présence des banques sociales en Italie sans recourir à la notion de capital social de Putman. L'étude de l'ancrage de l'ESS est vue dans une logique de développement territorial dans la continuité des analyses se référant souvent aux travaux fondateurs de Marshall (1890), réactivés à partir de la fin des années 1970 par ceux portant sur la «Troisième Italie» (Bagnasco, 1977; Beccattini, 1979; Brusco, 1982). Les enjeux actuels sont d'interpréter la territorialisation des entreprises de l'ESS par l'utilisation de ressources spécifiques dans le cadre d'écosystèmes productifs territorialisés, par la mobilisation des différentes formes de capital et par la sociologie des réseaux. Dans le cas anglais, l'implantation des associations est mise en parallèle avec la disparition des services publics, et les relations entre ESS et territoires sont analysées au prisme des relations entre associations et politiques locales (Di Domenico et al., 2009; Osborne et McLaughlin, 2004; Pinch et Sunley , 2016; Schulz et Baumgartner, 2013). (5) Les entreprises collectives de

gantier et d'un médecin alors très connu comme « médecin des pauvres », dans un contexte de récession due à la concurrence des gants étrangers, qui frappait durement les familles (Demoustier, 2001). De même, le développement des coopératives agricoles dans l'ouest de la France s'explique par la présence d'une population agricole importante, confrontée à de fortes mutations du secteur. La création de coopératives est une réponse collective pour préserver leur activité économique face à ces mutations. Comme le suggère Vienney (1980, 1994), l'émergence des entreprises de l'ESS est liée aux mutations sociodémographiques et socio-économiques qui touchent les populations, « à l'instar du déploiement du capitalisme au XIXe siècle ». Ainsi, la genèse des associations ouvrières s'explique par la modification radicale des relations économiques entre les agents, ces relations découlant des caractéristiques démographiques et économiques des territoires, mais aussi des réglementations et politiques publiques (interdiction des corporations et des confréries, politiques agricoles, etc.). L'observation des processus d'émergence des associations, des coopératives et des mutuelles montre le rôle déterminant des individus à l'origine du projet collectif et les liens avec les caractéristiques socio-économiques et sociopolitiques des territoires.

L'implantation des entreprises de l'ESS selon les phases de leur existence

L'émergence des entreprises de l'ESS est fortement marquée par l'origine des individus qui constituent le collectif de départ et par les caractéristiques des matrices territoriales (Itçaina, 2010). Cette matrice territoriale est une base pour le développement des organisations, des activités, de l'innovation et des coordinations sur les territoires, qui peuvent en retour générer de nouvelles formes de territorialité (Ibid.). Ce rapport au territoire des entreprises de l'ESS se complexifie au cours de leur croissance et des épreuves qu'elles rencontrent. Lors de leur développement, elles font des choix stratégiques qui sont guidés par des contraintes liées à l'activité et par les caractéristiques du territoire. À titre d'exemple, les choix des mutuelles de santé illustrent un processus de déterritorialisation lié au marché concurrentiel et aux politiques publiques nationales et européennes favorisant les unions. Ainsi, « au 1er janvier 2001, la mutuelle de Vendée absorbe 96 mutuelles locales. Dernière étape de ce processus de restructuration, les unions départementales composantes d'Harmonie mutualité décident, pour 2008, de fusionner entièrement dans l'entité à dimension nationale. Un chapitre de l'histoire de la mutualité vendéenne est définitivement clos, celui de l'histoire des mutuelles locales » (Desgré, 2008). En parallèle de ces logiques sectorielles déterritorialisées, certaines activités demeurent territorialisées. Par exemple, les initiatives des entreprises de l'ESS dans le champ alimentaire sont liées à des préoccupations comme l'accessibilité, la durabilité et le lien social (Artis et Bovet, 2019).

Ainsi, la contribution au développement du territoire n'est pas si naturelle (Artis et Pecqueur, 2018) : il s'agit d'une volonté et d'une stratégie délibérée des dirigeants salariés et bénévoles de l'organisation, qui permettent de coconstruire la gouvernance et la régulation territoriales (Itçaina et Richez-Battesti, 2018; Artis et al., 2009). Quand cette stratégie territoriale existe, les entreprises de l'ESS peuvent potentiellement participer à la coordination, à la gouvernance et à la régulation territoriale (Demoustier et Richez-Battesti, 2010). Cette stratégie peut parfois recouper les logiques sectorielles, souvent déterritorialisées, de ces mêmes entreprises de l'ESS. Nous constatons donc que les liens entre les entreprises de l'ESS et les territoires résultent à la fois des matrices territoriales, des caractéristiques socio-économiques territoriales et de la stratégie individuelle de chaque entreprise d'ESS.

Relations entre ESS et territoires: production d'un nouveau modèle?

Ces travaux sur les logiques d'implantation des entreprises de l'ESS permettent de poser plusieurs hypothèses de travail :

- L'ESS est présente au plus près des besoins des moins favorisés sur des territoires où les revenus sont faibles, dans une logique de réparation (Le Corroller, 2019).
- L'ESS est présente dans les territoires inégaux en termes de revenus, dans un esprit de transformation et de justice sociales.
- Les caractéristiques socio-économiques des individus influencent l'existence et la structuration de collectifs permettant l'émergence d'entreprises de l'ESS.

Nous présentons d'abord notre modèle explicatif basé sur le croisement des variables du territoire avec celles des entreprises de l'ESS (1), puis nous explicitons les choix méthodologiques relatifs à notre modèle (variables, données, échelle territoriale, etc.) (2).

Les contours d'un modèle explicatif des liens entre ESS et territoires

Pour notre modélisation, nous avons choisi plusieurs variables socioéconomiques territoriales qui opérationnalisent les relations identifiées précédemment. Nous avons choisi : : le niveau de vie (approche par le revenu), la part d'emplois du tertiaire marchand et non marchand (approche par l'emploi), l'âge et la part des diplômes d'études supérieures parmi les actifs (approche par la population). Elles seront d'abord croisées avec les données des différentes familles statutaires de l'ESS (associations et fondations, coopératives, mutuelles), puis avec les données sectorielles de l'ESS (action sociale, finance, agriculture-industrie-construction, arts et loisirs, enseignement, santé), de façon à identifier les corrélations fortes.

En nous inspirant de la stratégie de Lewis *et al.* (2011), nous avons choisi de créer une fonction de production de la façon suivante : la présence territoriale de l'ESS dépend des écarts de niveau de vie des habitants d'un territoire (X), du type d'emploi du territoire (W) et du profil socio-économique des habitants (Z). Nous pouvons la résumer ainsi :

$$logQ_{ESS} = \alpha + X\beta + W\gamma + Z\delta + \varepsilon$$

Avec X un vecteur de variables décrivant les revenus et leur distribution, W un vecteur d'activités économiques du territoire (par secteur d'emploi) et Z un vecteur de caractéristiques de la population du territoire (âge et diplôme).

Si le choix des variables a été orienté par la littérature et les connaissances existantes sur les liens entre l'implantation de l'ESS et les caractéristiques socio-économiques des territoires, il ne peut prétendre à l'exhaustivité du fait de la pluralité de facteurs explicatifs et de la difficulté méthodologique de construction d'un tel modèle. Par exemple, des facteurs comme le prix du foncier, le taux d'équipements publics ou l'intensité de la politique publique en faveur de l'ESS sont potentiellement pertinents à tester, mais les données quantitatives pour les intégrer au modèle ne sont pas disponibles.

Pour répondre à ce problème, la modélisation hybride telle que développée par Allison (2009) permet de tenir compte de ce qui ne peut être observé et quantifié au niveau régional et pourrait constituer un biais potentiel⁶ On contrôle ainsi de cette manière l'ensemble des facteurs qui influencent simultanément l'ESS et les variables explicatives⁷. Cette stratégie économétrique est celle développée par Lewis *et al.* (2011) ou par Rousselière (2019). Elle permet en outre de différencier la manière dont une variable influence une autre. Ainsi, sont isolés les effets « *between* » (entre les régions) et les effets « *within* » (au sein d'une même région). Les premiers conduisent à comprendre comment une variable peut contribuer à une situation différente de l'ESS dans deux régions, alors que les seconds mettent en évidence les leviers de développement de l'ESS pour une zone d'emploi (ZE) donnée⁸.

Les choix méthodologiques de la construction du modèle

Concernant les données utilisées pour construire les variables du territoire, nous en avons mobilisé plusieurs types⁹: le recensement de la population, le niveau de diplôme des habitants, les données sur l'emploi triées par catégories (salariés de l'agriculture, de l'industrie, de la construction, du tertiaire marchand et non marchand, et non-salariés), la médiane du niveau de vie et le rapport interdécile. Nous avons donc des données sur la population, sur les activités et sur les revenus et leur distribution.

Nous avons ensuite construit un indicateur de concentration secto-

⁽⁶⁾ La méthode consiste à contrôler la moyenne régionale des variables explicatives et à ajouter un effet aléatoire par région.

⁽⁷⁾ En l'absence d'effet de rétroaction, il est également possible d'interpréter les résultats en termes de causalité. La nature même des données que nous avons ne nous permet pas de lever pleinement cette hypothèse, ce qui justifie notre interprétation en termes de corrélation.

⁽⁸⁾ Cette méthode a notamment été utilisée en sciences politiques par Andrew Gelman afin d'interpréter le fameux paradoxe du vote aux États-Unis (les régions riches votent démocrate alors que les personnes riches votent républicain). Voir Gelman et al., 2010.

⁽⁹⁾ Insee, Recensements de la population-État civil-Clap, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

(10) Ce périmètre est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en quatre grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses.

- (11) Les données locales sur l'ESS exploitées dans le cadre de cette étude sont issues des commandes spécifiques réalisées par le réseau des observatoires de l'ESS, animé par le CNCress, pour l'échelon de la zone d'emploi.
- (12) Les résultats complémentaires sont disponibles auprès des auteurs.
- (13) En effet, une zone d'emploi peut être déséquilibrée en regroupant des sous-territoires très différents. Dans certaines situations, elle est trop vaste pour comprendre les logiques propres à chaque bassin de vie, ou celles-ci sont focalisées sur la ville-centre.
- (14) Selon l'Insee, « une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement ».

rielle qui indique la diversité des secteurs d'activité au niveau de la zone d'emploi. Nous avons aussi créé un indice de concentration démographique pour observer la polarisation de la population sur des tranches d'âge. Nous avons utilisé cet indice pour pondérer la forte corrélation entre les variables démographiques. De même, nous avons utilisé un indice de concentration des diplômes pour mieux observer la diversité de leur répartition au niveau des zones d'emploi.

Concernant les données des entreprises de l'ESS, nous avons utilisé le périmètre statistique établi en 2008 par l'Insee, les services de l'État et le réseau des Cress¹⁰. Les données¹¹ concernant l'ESS sont issues de la source Clap 2014. Nous avons utilisé le nombre des établissements et celui des effectifs salariés en valeur absolue. Nous avons aussi calculé la part relative des établissements et des effectifs par statut juridique et par secteur d'activité. Les résultats étant qualitativement identiques, seules sont reportées les estimations pour les effectifs¹².

Dans un premier temps, nous avons converti toutes les données en Log, ce qui consiste à appliquer une transformation logarithmique aux variables. Cette étape permet de comparer les données dont les échelles sont différentes. Dans un deuxième temps, nous avons utilisé les parts relatives des données sur l'emploi pour favoriser les comparaisons entre territoires présentant des valeurs absolues très hétérogènes.

Une des difficultés de cette étude était le choix de l'échelon territorial commun à toutes les entreprises de l'ESS. Les découpages administratifs influencent ces structures du fait des liens avec les politiques publiques ou de la concentration des lieux de décision. En effet, dans plusieurs secteurs (mutualité de prévoyance, banques coopératives, etc.), le territoire d'influence est de plus en plus multiscalaire (régional, métropolitain, intercommunal). Pour d'autres, ce sont les communautés de communes ou les métropoles qui deviennent le territoire d'influence, ou encore les communes. Ainsi, les facteurs d'implantation de l'ESS font face à l'emboîtement et à la dissociation des territoires. En milieu urbain, la zone d'emploi est polarisée par l'attractivité de l'agglomération; en milieu rural, cet échelon reste pertinent malgré des résistances dans certains territoires, dans lesquels la zone d'emploi regroupe des sous-territoires ayant des spécificités identitaires propres¹³.

Aussi, le territoire d'observation retenu est l'échelon de la zone d'emploi comme espace géographique de résidence et de travail¹⁴. En dépit de ses limites, cet échelon territorial présente plusieurs avantages. D'abord, il est construit sur une homogénéité territoriale : il regroupe les activités liées à la vie privée et à la vie professionnelle. Ensuite, il permet de prendre en considération des espaces métropolitains comme des zones plus rurales. Enfin, d'un point de vue pratique, plusieurs données socio-économiques existent à cette échelle.

Les principaux enseignements, pour l'ensemble des entreprises de l'ESS puis par secteur d'activité.

Dans un premier temps, nous testons les relations entre les variables du territoire et des entreprises de l'ESS - dans leur ensemble et pour ses différentes composantes – coopératives, mutuelles, associations (1). Puis nous étudions les relations entre les variables du territoire et celles des entreprises par secteurs d'activité de l'ESS (2).

Inégalités de revenus et part des emplois tertiaires du territoire : deux facteurs d'influence de l'implantation de l'ESS

Parmi l'ensemble des variables testées, le tableau 1 montre que seules celles liées aux revenus influencent positivement la part des établissements de l'ESS dans les zones d'emploi, et ce quelle que soit la forme juridique de la structure (associations, coopératives ou mutuelles).

Tableau 1

Lien entre les variables du territoire et la présence de l'ESS dans les zones d'emploi

Lecture du tableau:

- Les signes positifs ou négatifs indiquent le sens de la relation : si les deux variables évoluent dans le même sens, la relation est positive (+) c'est-à-dire qu'il existe une corrélation d'autant plus forte que le chiffre est positif et élevé ; à contrario, le signe (-) indique que les variables évoluent dans des sens divergents et sont corrélés négativement.
- en gras, nous avons identifié les variables ayant des effets significatifs avec un test de robustesse de la relation; *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1;
- W: correspond à l'effet « within » (pour une ZE au sein d'une région) ; B: correspond à l'effet « between » (entre les régions).

VARIABLES	ESS	Associations et Fondations	Coopératives	Mutuelles
Niveau de vie			`	
W	0,435	0,306 1,752 *		2,325
В	-15,071***	-15,085*** -14,137**		-1,126
Rapport interdécile				
W	2,005***	2,014*** 1,763***		2,639***
В	-9,155**	-8,002** -13,168***		5,586
Concentration secto	rielle des emplois		·	
W	-3,898	-3,257	-8,118**	-8,194*
В	-16,254	-16,894	-21,645	-8,323
% Salariés du tertiai	re marchand			
W	8,153***	7,649***	10,722***	15,795***
В	27,752***	26,042***	28,703***	0,635
% Salariés du tertiai	re non marchand			
W	6,531***	6,314***	6,973***	13,576***
В	11,450***	10,586***	12,384***	5,894
Concentration des â	ges			•
W	-54,787***	-50,711***	-62,418***	-143,148***
В	-29,174	-48,011	52,482	8,725

VARIABLES	ESS	Associations et Fondations	Coopératives	Mutuelles
% population 15 à 29 ans	3			
W	18,074***	18,231***	20,126***	25,089*** -99,017**
В	-62,001**	-65,319***	-15,029	
% population 30 à 59 an	S		`	
W	2,760	2,934	5,609	2,169
В	100,834**	91,718**	130,401***	-12,081
% population 60 ans et +	=			
W	-4,227	-3,854	-2,253	-13,452**
В	-4,146	-11,286	35,649*	-44,763
% diplômes d'études su	périeures		`	•
W	-0,662	-0,618	-0,618 -3,496 **	
В	10,332	10,755	14,426	-4,425
Concentration des dipló	imes			
W	-1,587	-0,504	-6,069	1,671
В	61,206	56,560	56,560 87,916 *	
Constante	116,758***	126,828***	58,798*	53,898
Observations	304	304	288	272
Nombre de groupes	14	14	14	14

Source: Observatoire national de l'ESS-CNCress/CNRS/Science Po-Grenoble.

En effet, plus il y a d'inégalités de revenus (rapport interdécile) sur le territoire observé, plus la part des établissements de l'ESS est importante. La corrélation entre l'ESS et les revenus est renforcée par l'influence positive de la médiane du niveau de vie¹⁵: plus elle est élevée, plus elle influence positivement la localisation des établissements de l'ESS. Ainsi, les variables liées aux revenus et à leur distribution sont explicatives de la présence des établissements de l'ESS. Cette corrélation met en évidence le fait que l'ESS s'inscrit dans une approche par les inégalités, plutôt que par la seule pauvreté monétaire.

Ce résultat montre aussi l'intérêt d'une analyse à l'échelon infra-territorial, car les régions sont des ensembles très hétérogènes composés d'une somme de territoires. Ainsi, l'Île-de-France ou Provence-Alpes-Côte-d'azur présentent dans leur ensemble des inégalités de revenus et une médiane de niveau de vie plus élevée que les autres régions françaises, alors que le poids moyen de l'ESS y est plus faible (respectivement 7,2 % et 8,4 % pour les établissements), ce qui traduit de fortes disparités territoriales. Le choix de l'échelle du territoire de référence est donc déterminant dans la compréhension des facteurs explicatifs.

Quant aux variables liées à l'emploi (part du secteur tertiaire salarié ou non salarié), elles n'ont pas d'influence sur la présence des établissements de l'ESS, tout comme celles relatives à la population (âge, diplôme).

Enfin, en ce qui concerne les variables économiques de niveau de vie et d'inégalités, des effets contrastés apparaissent selon qu'on s'intéresse au niveau des zones d'emploi (effets W) ou à celui des régions (effets B). Ainsi, le niveau de vie explique significativement les différences entre régions (pour l'ESS en général et l'ensemble des statuts,

⁽¹⁵⁾ Selon l'Insee, « la médiane est la valeur qui partage une distribution de données statistiques, rangées en ordre croissant ou décroissant, en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salairés ».

à l'exception des mutuelles¹⁶) (effets *B*) : toutes choses égales par ailleurs, les régions qui auraient un niveau de vie plus faible auraient une présence moins importante de l'économie sociale. En revanche, les zones d'emploi plus dynamiques économiquement comptent significativement plus de coopératives (effets *W*). Le contraste est plus net en ce qui concerne les inégalités : plus le rapport interdécile est important, plus une région voit la présence de l'ESS diminuer (effets *B*), mais, à l'inverse, pour une zone d'emploi donnée, cette présence augmente (effets *W*), ce qui confirme notre hypothèse 1.¹⁷

L'orientation d'une zone d'emploi vers l'économie tertiaire comme variable explicative de la présence de l'ESS

Autre enseignement : la part des effectifs salariés dans l'ESS est influencée par le poids du secteur tertiaire sur un territoire, qu'il soit marchand ou non marchand. Ainsi, plus un territoire propose d'emplois tertiaires, plus la part des emplois de l'ESS est potentiellement forte (effets W). Cette corrélation est vérifiée pour tous les statuts. Ceci explique aussi les différences entre territoires (effets B), pour tous les statuts à l'exception des mutuelles. Il est aussi important de noter que les territoires fortement spécialisés comptent significativement moins de coopératives et de mutuelles (effets W), même si cela ne permet pas de différencier les régions entre elles (effets B). Le modèle indique que l'ESS est très présente dans les territoires plus tertiaires, ce qui correspond à l'orientation fortement tertiaire de l'ESS (97,4 % des emplois de l'ESS relèvent de cette catégorie, 2,1 % du secteur secondaire et 0,5 % du secteur primaire), au service des populations et des entreprises : action sociale, santé, activités financières et d'assurances, enseignement, arts et loisirs, culture, etc. Les zones d'emploi qui présentent les plus fortes parts d'emplois industriels (supérieures à 30 % de l'emploi total) affichent toutes des taux d'emploi dans l'ESS inférieurs à 8,4 % (Oyonnax, vallée de l'Arve, Ambert, Thiers, vallée de la Bresle-Vimeu, Nogent-le-Rotrou...). En ce qui concerne l'âge, plus une ZE a une population diversifiée, plus elle compte d'ESS, à l'exception des mutuelles (effets W). De même, les régions comptant une forte population active (entre 30 et 59 ans) abritent significativement plus d'ESS en général : associations, fondations et mutuelles.

Caractéristiques du territoire et répartition sectorielle des entreprises : des variables spécifiques aux secteurs d'activités de l'ESS

Après avoir analysé l'influence des variables du modèle sur le poids des établissements et de l'emploi de l'ESS à l'échelle des zones d'emploi, nous allons observer plus finement l'influence de ces variables au sein des principaux secteurs d'activité de l'ESS en termes d'effectifs salariés: l'action sociale, les activités financières et d'assurances, l'enseignement, la santé, les arts et loisirs et l'agriculture-industrie-construction – et ceci toujours au sein des zones d'emploi.

(16) Dans le reste du document, on ne commentera que les effets dits « significatifs », car un effet non significatif ne doit pas s'interpréter comme la mise en évidence de l'absence d'effet (la non-significativité peut être due à la puissance du test statistique et donc, par exemple, à la faible taille de l'échantillon).

(17) Pour rappel, le rapport interdécile mesure le rapport entre le neuvième décile (niveau de vie qui sépare les 90 % qui touchent le moins des 10 % qui touchent le plus) et le premier décile (niveau de vie qui sépare les 10 % les plus pauvres des 90 % restants. C'est l'indicateur principal de mesurer des inégalités économiques.

Tableau 2

Lien entre les variables de territoires et la répartition de l'ESS selon les secteurs d'activité

VARIABLES	Action Sociale	Activités financières et d'assurances	Agriculture, Industrie, Construction	Arts et Loisirs	Enseignement	Santé Humaine			
Niveau de vie									
W	-0,301***	0,166***	0,027	0,013	0,148**	-0,053			
В	0,276	-0,095	0,105	-0,088	-0,361	0,164			
Rapport inter	Rapport interdécile								
W	-0,011	-0,033	0,042	-0,017	-0,016	0,035			
В	0,776*	-0,371	-0,311	0,230	-0,386	0,063			
Concentratio	n sectorielle	des emplois							
W	-0,591	-0,052	-0,307*	0,133	0,404	0,413*			
В	-0,701	0,328	1,657	-1,631*	-2,201	2,548			
% Salariés du	tertiaire ma	archand							
W	-0,288	0,321***	0,011	0,206***	-0,256**	0,006			
В	-0,569	0,468	-0,253	1,126***	0,362	-1,135*			
% Salariés du	% Salariés du tertiaire non marchand								
W	0,319**	0,170**	-0,053	-0,038	-0,354***	-0,045			
В	0,101	0,187	0,311	-0,198	-0,220	-0,181			
Concentratio	n des âges								
W	5,440***	-2,000*	-1,773*	0,041	-1,076	-0,633			
В	2,302	2,816	9,661	6,833	-6,206	-15,405			
% population	15 à 29 ans								
W	-0,841	0,775*	0,076	0,070	-0,313	0,232			
В	-2,221	0,720	0,595	-0,480	2,338	-0,953			
% population	30 à 59 ans								
W	0,130	1,318**	0,032	0,368	-2,177 ***	0,330			
В	-0,418	5,262	0,652	-0,567	-4,741	-0,187			
% population	60 ans et +								
W	0,595	0,418	-0,188	0,196	-0,984***	-0,035			
В	-0,474	2,511*	1,505	0,443	-2,067	-1,917			
% diplôme d'é	tudes supé	rieures							
W	0,443***	-0,330***	-0,082	0,093*	-0,001	-0,122			
В	-0,313	0,107	-0,742	-0,078	0,940	0,086			
Concentration	n des diplôn	nes							
W	0,785	-0,225	-0,115	0,518**	0,302	-1,266**			
В	5,841	4,393	-2,488	-0,106	-6,092	-1,548			
Constante	-3,908	-3,371	-2,682	-0,182	9,214***	1,929			
Observations	304	304	304	304	304	304			
Nombre de groupes	14	14	14	14	14	14			

 $Source: Observatoire\ national\ de\ l'ESS-CNCress/CNRS/Science\ Po-Grenoble.$

 $Lecture: \textbf{en gras}, effets significatifs; ***p<0,01, **p<0,05, *p<0,1; W: correspond \`al'effet \textit{``within''} (pour une zone all of the correspond of the$ d'emploi au sein d'une région); B: correspond à l'effet « between » (entre les régions).

Le poids de l'action sociale dans l'ESS est influencé par les principales variables socio-démographiques, mais pas par les variables économiques.

Niveau de vie, inégalités, présence du secteur tertiaire, concentration des âges et part des diplômes d'études supérieures influencent le poids de l'action sociale dans l'ESS. Ainsi, l'action sociale représente 15,3 % des établissements et 40,9 % des emplois de l'ESS au niveau national. D'après le modèle, le poids de ce secteur en termes d'effectifs est influencé par les inégalités de revenus (rapport interdécile) dans une zone d'emploi. Ainsi, le modèle confirme que plus les inégalités de revenus sont fortes, plus le développement d'activités sociales dans l'ESS est présent en direction des populations les plus fragilisées : aide par le travail, aide à domicile, prise en charge de familles en difficultés, de personnes en situation de handicap, etc. En revanche, plus le niveau de vie est élevé (médiane du niveau de vie), moins les établissements d'action sociale de l'ESS sont présents. Cela peut sous-entendre que :

- soit les besoins sont moins importants sur ces territoires ;
- soit les activités sont davantage prises en charge par le secteur public ou le privé lucratif.

La présence de l'action sociale est aussi influencée par la part du salariat dans le secteur tertiaire non marchand, dans lequel la majorité de ses activités s'inscrivent.

Le secteur banque-assurances est corrélé à un niveau de vie élevé

Le secteur des activités financières et d'assurances dans l'ESS est principalement composé des banques coopératives et des mutuelles d'assurances (santé-prévoyance et biens et personnes). Au sein de l'ESS, il représente 9,7 % des établissements et 10,7 % de l'emploi salarié. Le modèle montre que le poids du secteur dans les effectifs salariés de l'ESS est principalement corrélé à la médiane du niveau de vie (plus elle est élevée, plus le poids du secteur est important).

Le secteur de la santé dans l'ESS est moins présent dans les territoires où les emplois tertiaires et la diversité économique sont importants

Le secteur de la santé est constitué à la fois des activités hospitalières à but non lucratif (porté par des associations, des fondations ou des mutuelles) et des activités de soins (médecins, infirmiers, sages-femmes...). Au sein de l'ESS et à l'échelon national, il emploie 11,7 % des salariés et représente 2,2 % des établissements. Dans les territoires, les effectifs salariés de l'ESS dans la santé sont corrélés positivement avec la diversité des diplômes. Par ailleurs, plus la part des salariés du tertiaire (marchand et non marchand) est élevée sur un territoire, moins le poids des effectifs salariés de l'ESS du secteur de la santé est important. De même, la diversité économique ne favorise pas la part des établissements de santé. Cela peut signifier que les activités sanitaires portées par l'ESS le sont davantage dans les territoires moins tertiaires et avec une plus forte orientation sectorielle (agricole, industrielle ou dans le BTP), c'est-à-dire plutôt des territoires ruraux moins bien dotés en offre de santé de proximité et avec une bonne présence du secteur lucratif.

Le niveau de qualification et l'orientation tertiaire d'un territoire influencent positivement le secteur des Arts et Loisirs.

Le secteur des Arts et Loisirs est une composante forte de l'ESS sur les territoires puisque le secteur privé non lucratif couvre 26 % de l'ensemble des emplois (alors que, au sein de l'ESS nationale, il représente 10 % des établissements et 1,4 % de l'emploi).

Les effectifs salariés du secteur des Arts et Loisirs sont corrélés positivement avec la part des salariés dans le secteur tertiaire marchand et le niveau de qualification du territoire, caractérisant plutôt les territoires métropolitains. On constate une corrélation négative avec certaines tranches d'âges et avec la diversité des diplômes.

L'enseignement dans l'ESS est corrélé positivement avec le niveau de qualification et la diversité des diplômes

Représentant 9,5 % des établissements et 14,8 % de l'emploi, le secteur de l'enseignement dans l'ESS regroupe les établissements de formation initiale et continue sous statut associatif et l'enseignement de disciplines sportives ou culturelles. Les effectifs salariés sont corrélés positivement avec le niveau de qualification du territoire et la diversité des diplômes. Par contre, on constate une corrélation négative avec la composition de la population par tranche d'âges et le taux d'inégalités économiques mesuré par le rapport interdécile (inégalités de revenus).

Agriculture, industrie et construction : des facteurs explicatifs d'implantation plus composites

L'ensemble des activités agricoles, industrielles et du BTP dans l'ESS regroupe 2 % des établissements et 2,6 % de l'emploi. L'ESS représente 5,6 % des emplois de ces secteurs. Les effectifs salariés de l'ESS dans l'agriculture, l'industrie et la construction ne sont pas expliqués par les variables choisies. Les variables en lien avec la part des terres agricoles ou le prix du foncier pourraient avoir plus de portée explicative.

Des éclairages nouveaux pour mieux comprendre l'implantation territoriale de l'ESS

Cette étude inédite permet de mieux comprendre la répartition de l'ESS sur le territoire français. Le choix de l'échelle territoriale de la zone d'emploi propose des clés de compréhension de l'implantation plus fines que les données connues au niveau des régions. La part

de l'ESS dans l'emploi en France oscille entre 7 % et 14 % selon les régions. Cependant, il existe de fortes disparités entre les zones d'emploi. Notre étude met en lumière les relations entre certaines caractéristiques socio-économiques d'un territoire et la présence de l'ESS sur ce même territoire.

La fonction de production proposée apporte des éclairages nouveaux pour la compréhension de l'implantation de l'ESS. D'abord, nous montrons l'importance de la corrélation entre l'ESS et la question des inégalités de revenus. Puis nous confirmons la relation entre l'économie tertiaire et la place de l'ESS dans l'économie locale. Les logiques sectorielles ont un poids important dans les facteurs d'implantation. Ainsi, le niveau de qualification et l'orientation tertiaire d'un territoire influencent positivement le poids du secteur arts et loisirs dans l'ESS, alors que le poids de l'action sociale est influencé par les inégalités de revenus sur les territoires. Enfin, les caractéristiques de la population active influencent les conditions d'emplois dans l'ESS; les facteurs les plus pertinents sont principalement la rémunération et le temps de travail.

Ce premier travail devrait être étendu afin de mieux caractériser les impacts que peut avoir, à l'inverse, l'ESS sur le territoire, impacts non seulement économiques et sociaux mais aussi environnementaux (Bouchard et al., 2017). Cela suppose, d'une part, d'étendre cette analyse sur une longue période et, d'autre part, de mobiliser une méthode statistique adaptée. Dans le premier cas, nous pensons notamment aux travaux montrant des effets positifs de l'ESS en termes de développement durable, comme cela a pu être montré dans le cas de la biodiversité cultivée pour les coopératives agricoles en Italie (Di Falco et al., 2008). Dans le second cas, la combinaison d'une méthode de modélisation a permis par exemple de simuler les effets positifs des coopératives sur le maintien des exploitations et la diversité des paysages en zone de montagne (Delay et al., 2015). Par ailleurs, notre modèle n'a pas pu intégrer toutes les variables explicatives, en particulier les variables qualitatives, qui nécessitent des outils de mesure spécifiques. Plusieurs pistes d'amélioration sont possibles. Par exemple, les associations comme certains secteurs d'activité sont influencés par des politiques publiques nationales (baisse des subventions pour les emplois faiblement qualifiés, réformes fiscales...), régionales, départementales ou métropolitaines. Il serait pertinent de créer un indicateur composite permettant de mesurer la force ou la faiblesse de ces politiques à destination des entreprises de l'ESS afin de tester la corrélation. Cet indicateur pourrait mesurer le niveau d'équipements publics disponibles, la présence (ou l'absence) d'une politique publique consacrée à l'ESS, le niveau des dépenses publiques affectées aux entreprises de l'ESS ou à certains secteurs d'activité. Par ailleurs, la dimension comparative serait aussi à enrichir, afin d'isoler les spécificités françaises liées à l'organisation politique (par exemple, les politiques de décentralisation), au système de protection sociale,

qui finance beaucoup d'activités non marchandes comme la santé, ou à la nature du marché du travail. Cette perspective pourrait aussi appréhender les trajectoires territoriales différenciées selon les statuts juridiques, en questionnant la convergence, ou la divergence, des facteurs d'implantation entre les associations et les coopératives. Nous avons proposé une contribution à ces débats, qui restent à approfondir.

BIBLIOGRAPHIE

Allison P.D., 2009, *Fixed Effects Regression Models*, vol. 160, Thousand Oaks, Sage Publications.

Amin A., Cameron A. et Hudson R., 2002, *Placing the Social Economy*, Londres, Routledge. Artis A. et Bovet A., 2019, « Dynamiques territoriales des acteurs de l'ESS dans l'alimentaire sur le territoire de la métropole grenobloise », colloque Essaqui, mai 2019.

Artis A. et Pecqueur B., 2018, « Comprendre la place et le rôle des entreprises de l'ESS dans le développement territorial », dans M. Talandier et B. Pecqueur (dir), *Renouveler la géographie économique*, Economica/Anthropos, p. 138-150.

Artis A., Demoustier D. et Puissant E., 2009, « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », *Recma* n° 314, p. 18-31.

Bagnasco A., 1977, *Tre ltalie : la problematica territoriale dello sviluppo*, Bologne, Il Mulino.

Becattini G., 1979, « Dal "settore" industriale al "distretto" industriale. Alcune considerazioni sull'unità di indagine dell'economia industriale », *Rivista di Economia e Politica Industriale*, n° 2, p. 7-21.

Brusco S., 1982, «The Emilian model: Productive decentralisation and social integration », *Cambridge Journal of Economics*, n° 6, p. 167-184. **Bouchard M., Le Guernic M. et Rousselière D.**, 2017, « Conceptual framework for the purpose of measurement of cooperatives and its

Bouchard M. J. et Rousselière D., 2015, The Weight of the Social Economy: An International Perspective on the Production of Statistics for the Social Economy, Bruxelles et New York, PIE Peter Lang.

operationalization », OIT.

Calcagnini G., Giombini G. et Perugini F., 2019, « Bank foundations, social capital and the growth of Italian provinces », *Regional Studies*, n° 53(2), p. 231-244.

Delay E., Chevallier M., Rouvellac E. et Zottele F., 2015, « Effects of the wine cooperative system on socio-economic factors and landscapes in mountain areas », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine*, n° 103(1).

Demoustier D. et Richez-Battesti N., 2010, « Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, Économie, Société*, vol. 12, n° 1, p. 5-14.

Demoustier D., 2001, L'Économie sociale et solidaire, Paris, Syros.

Desgré S., 2008, « La mutualité vendéenne. La mutualité dans l'histoire sociale d'un département rural », *Vie sociale*, n° 4, p. 69-84.

Di Falco S., Smale M. et Perrings C., 2008, « The role of agricultural cooperatives in sustaining the wheat diversity and productivity: The case of southern Italy », *Environmental and Resource Economics*, n° 39(2), p. 161-174.

Di Domenico M., Tracey P. et Haugh H., 2009, « Social economy involvement in public service delivery: Community engagement and accountability », *Regional Studies*, n° 43(7), p. 981-992

Draperi J.-F. et Le Corroller C., 2015, « Coopératives et territoires en France : des liens spécifiques et complexes », *Recma*, n° 335, p. 53-68.

Draperi J.-F., dans Demoustier D., Draperi J.-F. et Richez-Battesti N., 2017, *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, CNCress/Dalloz, p. 196-203

Gelman A., Park D., Shor B., Bafumi J. et Cortina J., 2010, Red State, Blue State, Rich State, Poor State: Why Americans Vote the Way They Do, Princeton University Press.

Itçaina X. et Richez-Battesti N. (dir.), 2018, Social and Solidarity-based Economy and Territory. From Embeddedness to Co-construction, Peter Lang, Ciriec.

Itçaina, X., 2010, « Les régimes territoriaux de l'économie sociale et solidaire : le cas du Pays basque français », *Géographie, Économie, Société*, n° 12(1), p. 71-87.

Le Corroller C., 2019, « Géographie économique de l'économie sociale : une cartographie contemporaine des modèles du XIX° siècle », *Recma*, n° 351, p. 81-100.

Lewis D. J., Barham B. L. et Robinson B., 2011, « Are there spatial spillovers in the adoption of clean technology? The case of organic dairy farming », *Land Economics*, n° 87(2), p. 250-267.

Marshall A., 1890, *Principles of Economics*, Londres. Macmillan.

ONU, 2003, Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts, New York, United Nations Statistical Division. Traduit en français en 2006 sous le titre Manuel des institutions sans but lucratif dans le système des comptes nationaux.

Osborne S. et McLaughlin K., 2004, « The Cross-Cutting Review of the Voluntary Sector: Where Next for Local Government Voluntary Sector Relationships? », *Regional Studies*, n° 38(5), p. 571-580.

Parodi M., 2005, « Économie sociale et solidaire et développement local », *Recma*, n° 296, p. 26-41. **Pecqueur B. et Itçaina X.**, 2012, « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *Recma* n° 325, p. 48-64.

Pinch S. et Sunley P., 2016, « Do urban social enterprises benefit from agglomeration? Evidence from four UK cities », *Regional Studies*, n° 50(8), p. 1290-1301.

Rousselière D., 2019, « A flexible approach to age dependence in organizational mortality: Comparing the life duration for cooperative and

non-cooperative enterprises using a bayesian generalized additive discrete time survival model », *Journal of Quantitative Economics*, n° 17, p. 829-855.

Rousselière D. et Bouchard M.-J., 2011, « À propos de l'hétérogénéité des formes organisationnelles de l'économie sociale : isomorphisme *versus* écologie des organisations en économie sociale », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, n° 48(4), p. 414-453.

Salamon L. et al., 2004, Global Civil Society, vol. 2, Dimensions, of the Nonprofit Sector, New York. Kumarian Press.

Schulz T. et Baumgartner D., 2013, « Volunteer organizations : Odds or obstacle for small business formation in rural areas? Evidence from Swiss municipalities », *Regional Studies*, n° 47(4). **Vienney C.**, 1994, *L'Économie sociale*, Paris, La Découverte.

Vienney C., 1980, Socio-économie des organisations coopératives, tome 1: Formation et transformations des institutions du secteur coopératif français, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste.